



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 21 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain Glade**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
13/02/2023	13/02/2023	19	10	14	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mr ANGOSTO Richard
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mr SAVIGNOL Hugues		

Délibération n°2023-02-21-01

Résultat du vote	18 pour
-------------------------	----------------

Objet : Convention de prestations de services Relais Fourrière.

Il est proposé de renouveler le contrat de prestations de services pour la capture et le transfert des animaux errants au refuge fourrière de la SPA signé avec l'association « les Temps orageux » située 5 place André Bru à Graulhet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au renouvellement de la convention concernant la capture, le ramassage, le transport des animaux en divagation et/ou dangereux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de convention joint en annexe ainsi que chaque projet de renouvellement annuel dès lors que les conditions techniques et tarifaires restent identiques à celles de l'année 2023.

A Briatexte , les jour mois et an que dessus

Le Maire,
A. GLADE

